

Conférence au Colloque National « Statut et droit de l'enfant » Aix en Provence 1989

L'enfant en quête de son identité et de ses origines¹

Pierre Tap

L'enfant a droit au nom, à une famille et à une éducation. Cela peut être perçu comme une évidence. Mais dans la réalité vécue par les enfants, l'évidence s'estompe, et les problèmes les plus multiples émergent. Il y a ceux que vivent les enfants abandonnés dans la rue, ou ceux des enfants adoptés sous la promesse de garder secrète l'identité des parents naturels, ou des enfants nés à l'occasion d'un accouchement "sous X" (anonymat de la mère), etc.

Doit-on révéler à l'enfant le secret de ses origines, ou le mystère qui les entoure ? Se range-t-on du côté de la "sagesse populaire" lorsqu'elle affirme que "la parole est d'argent et le silence est d'or", ou bien du côté de Bertolt Brecht lorsqu'il affirme que "celui qui ne sait pas est un ignorant, celui qui sait et qui se tait est un malfaiteur"

Si l'on postule que le savoir sur les origines est un droit, a-t-il une utilité, est-il une nécessité, en particulier dans l'évolution de la continuité et de l'unité de la personnalité de l'enfant ? Quels rapports établit-on entre ce droit sur le savoir originaire et les compétences cognitives et affectives. Les révélations sont-elles conditionnées par la "capacité de discernement" de soi, des relations, des situations, dont nous parlent les législateurs ? En d'autres termes, y a-t-il un seuil minimal ou des phases sensibles pour informer l'enfant, lui faire des révélations sur ses origines ?

L'enfant doit-il être informé que le nom qu'il porte, n'est pas celui de ses géniteurs ? Comment lui faire connaître les secrets de sa naissance, les mystères de sa famille, les tribulations d'un couple parental peu orthodoxe, l'absence d'un père, la présence d'un(e) concubin(e) ou l'existence d'amant(e)s en surnombre ?..etc.

Quelles sont les conséquences respectives de la révélation, de la conspiration du silence, ou du pieu mensonge ?

Les questions sont souvent précoces, en sera-t-il de même des réponses ? Doit-on tout dire, ou proportionner l'information en fonction de la question ?

¹ Présenté en séance plénière du Colloque National « Statut et droits de l'enfant », Université d'Aix-en-Provence, Décembre 1989 et non publié par la suite. Il nous a semblé que son contenu sur les crises identitaires était très actuel.

Poser ainsi les questions, n'est-ce pas déjà sous-entendre les réponses que nous pensons proposer ?!

Mais, en dehors de ces préoccupations d'ordre éducatif, que nous apporte la psychologie sur la fonction, le rôle du savoir dans le développement de l'identité ?

Remarques préliminaires sur la Convention des droits de l'enfant

Lorsqu'on définit un nouveau statut et de nouveaux droits pour l'enfant, on remet en question de facto la représentation **que** l'on pouvait avoir du statut de l'adulte ou de ses droits. Par exemple la défense des enfants maltraités ou violés par l'un ou l'autre de leurs parents, implique de considérer certaines conduites privées comme "affaire publique". L'expression des droits de l'enfant amène inévitablement aussi à réviser la notion de devoirs applicables aux enfants. Dans la Convention, la notion de devoir est associée à l'âge, à la "maturité", à "la capacité de discernement". Qu'en est-il de cette capacité ?

Discerner, c'est être capable de séparer, de reconnaître et de différencier. Comment dès lors déterminer le seuil de maturité et de discernement en deçà duquel l'enfant est perçu fragile, à protéger, et peu apte au discernement, et au delà duquel il est responsable, capable de donner son avis et d'agir avec discernement ? Va-t-on réactiver la notion d'âge de raison, et proposer de placer. à 7 ans le premier seuil de "minorité/majorité"?, ou plus tôt ? A qui demandera-t-on d'en décider ? aux psychologues de la cognition, de l'affectivité, de la relation ?

On pourrait reprocher, à tort, au législateur de ne pas faire preuve de discernement en confondant les catégories adulte-enfant. On a vu dans le passé récent comment la discussion sur l'égalité de sexes a provoqué l'émergence de théories prônant l'androgynie (S.Bem, 1974, voir M.C. Hurtig et M.F.Pichevin, 1986) ou l'indifférenciation des sexes (E. Badinter, 1986), comme moyen de dépasser l'inégalité entre hommes et femmes se trouve ici encore confronté à une inévitable contradiction : opérer une dédifférenciation pour permettre l'émergence d'une véritable égalité. Mais le réel progrès passe, non par la négation des différences inter-catégorielles, mais par l'accentuation du primat d'une catégorie supérieure qui les englobe toutes : celle d'identité humaine, celle de "personne", permettant d'éviter la collusion entre les différences et les rapports de domination

(Tap,1985, Lorenzi-Cioldi,1988). Or l'enfant, le bébé même, doivent être considérés comme des personnes, au même titre que les adultes, quels que soient le niveau et la nature de leurs compétence et de leurs différences.

Au cours du présent colloque J.P.Rosenzweig a affirmé que "le droit n'est qu'un miroir de nos contradictions". Cette affirmation, que je partage, a deux conséquences sur le plan de la recherche :

- l'analyse de l'histoire du Droit de l'enfance et de la famille doit permettre de mieux cerner les enjeux à travers les contradictions mises à jour ;
- l'analyse de l'histoire des conflits de l'identité et de la difficulté à cerner les origines devrait prendre en compte le problème du discernement et de la responsabilité. Ce problème est en effet en rapport avec l'histoire de la subjectivation. Or "(le sujet) est une possibilité (abstraite) mais non pas une fatalité pour tout être humain : il est création historique et création dont on peut suivre l'histoire. Ce sujet, la subjectivité humaine, est caractérisé par la réflexivité et par la volonté ou capacité d'action délibérée" (Castoriadis,1986). Une telle position (prise par un psychanalyste à contre-courant) implique tout à la fois de rejeter l'existence d'un processus sans sujet (Levi-Strauss, Althusser, Foucault) ou celle d'un sujet résorbé dans l'individu social, et en particulier dans le langage (Lacan, Barthes, Derrida). L'analyse du rapport entre la genèse de l'identité personnelle et la quête des origines est donc fondamentale.

L'origine comme point aveugle, ancrage et ressort identitaire

Connaître ses origines pour l'enfant, comme pour tout être humain, est une nécessité dans la construction de sa propre identité, par l'appropriation d'un nom, d'une double filiation, (branches généalogiques maternelle et paternelle) et par l'enracinement, l'ancrage dans deux histoires familiales intriquées, dont l'une est souvent dominante.

Mais l'enfant, en s'inscrivant dans ces histoires, trouve place dans des situations, des contextes, des changements et des perspectives qui, à travers sa famille, l'engagent très tôt dans un processus complexe d'intégration et/ou de marginalisation sociales et culturelles.

Dans son développement "normal" l'enfant, dès que ses compétences langagières le lui permettent, pose des questions sur ses propres origines, comme d'ailleurs aussi sur les

origines de l'humanité et de la société. Par la suite la question des origines personnelles ne se reposera vraiment que si des doutes ou des révélations remettent en cause les fondements de sa généalogie ou de la représentation qu'il pouvait avoir de l'identité de ses parents, et des conditions de leurs rapports.

Tout enfant devrait pouvoir construire une identité et un horizon temporel personnels fondés sur la continuité et la cohérence, grâce à des étayages identificatoires, à des enracinements dans une histoire et des identités collectives. Dans la sécurité des ancrages l'enfant pourra construire un itinéraire, produire et se réaliser, (Tap,1988).

Inversement les silences, les situations inexplicables ou inexploquées, les secrets, l'inauthenticité des communications, peuvent troubler gravement le processus d'identisation, créer la dépréciation, l'incertitude, l'angoisse d'être. L'enfant peut instaurer des régressions pathologiques, l'adolescent peut s'engager dans des pratiques autodestructrices ou asociales.

Mais il ne faut pas cependant dramatiser les types de situations évoquées ci-dessus. De multiples stratégies de relance, de compensation et de substitution sont mises en place par les individus considérés, dès leur enfance et par la suite.

Cette quête des origines n'est pas coupée de la quête d'avenir (anticipations, aspirations, projets). Par ailleurs, les révélations et les élucidations peuvent intervenir à n'importe quel moment de la vie adulte. Elles peuvent, selon les cas, être le résultat d'une quête volontaire, ou la conséquence forcée d'une information externe inattendue. Les rapports entre l'identité et les origines sont souvent plus étroits en situation de crise, même s'ils peuvent aussi s'organiser sur le mode du rite initiatique exaltant.

Le discernement : une lutte contre l'uniformité catégorielle

A l'occasion de son émission radiodiffusée, Françoise Molto reçoit la lettre d'une institutrice. En début de carrière, celle-ci a commencé comme suppléante dans une école maternelle. La directrice lui dit "Vous voyez, il y a des casiers; le soir les enfants rangent leurs ours et leurs seaux, comme ceci : un casier par enfant, un ours et un seau par casier". Le soir arrive, les enfants ont un flair prodigieux; ils ont dû sentir quelque chose. Je leur demande d'aller ranger leurs affaires : ils mettent alors tous les ours d'un côté, par

deux, et de même tous les seaux de l'autre. J'interviens : "Ce n'est pas comme cela que vous rangez d'habitude". Ils me répondent : « Mais c'est parce qu'ils s'ennuient (les nounours) ». L'institutrice raconte cela à la Directrice qui la regarde avec inquiétude et lui fait tout remettre "comme il faut".

Françoise Dolto discute alors : « C'est pour être ensemble qu'on va à l'école, ce n'est pas pour être dans un casier ». « Séparez-vous. Ne communiquez pas »... Même les ours ne doivent pas communiquer (Dolto, 1978).

On voit le danger de réduire le rationnel au découpage en casier, en catégorie. Nous nous comportons souvent comme la Directrice pour qui les enfants étant égaux en droit se trouvent traités dans l'uniformité et la conformité aux règles. L'égalité de droits se trouve ainsi limitée en fonction de catégorisations rigides. Pourtant, les enfants n'ont-ils pas le droit d'imaginer, de communiquer, de structurer leur propre espace de libre-mouvement ? Quel ordre leur impose-t-on, et au nom de quelle légitimité ? La question ne se pose-t-elle pas également pour les adultes ?

Prenons l'exemple de la différenciation entre l'espace public et l'espace privé ou lieu d'intimité. Il y a ce que l'on peut dire et faire en public, en fonction de certaines limites ; et puis il y a ce que l'on peut dire et faire dans l'intimité (nounours qui s'ennuie ou qui veut communiquer). Or, nous avons vu que le droit évolue dans le sens d'une remise en question de ce découpage (femmes ou enfants maltraités, pratiques incestueuses..).

Défendre la personne (individuelle) oblige à remettre en question les casiers uniformisants et stigmatisants. Il faut limiter les pressions groupales et catégorielles pour permettre à l'enfant de gérer un espace personnel, de se séparer, de discerner, mais en interaction (externe ou interne avec les autres).

L'identité personnelle est souvent considérée soit comme le résultat de l'intériorisation des appartenances sociales et la sommation des identités sociales, soit, au contraire comme ce que le sujet oppose à ces identités collectives, et qui constituerait sa singularité. Ces deux positions m'apparaissent contestables. Le sujet n'est ni le reflet de la société (socialisation et personnalisation sont conjointes mais non confondues, la confirmation individuelle ne se réduit pas à la conformité) ni une référence a-sociale (l'originalité n'implique pas une marginalisation automatique).

En réalité, les rapports entre la socialisation (insertion dans un réseau, appropriation des données sociales et culturelles) et la personnalisation (autonomie, singularisation, esprit critique, orientation, valorisation, réalisation de soi) impliquent une dynamique conflictuelle à travers laquelle l'enfant s'identifie et s'oppose, tout à la fois ou successivement, aux incitations et aux pressions sociales.

Nous avons vu plus haut que l'enfant a besoin de communication, de chaleur. Mais il a aussi besoin d'espaces "intimes".

Dans l'une de ses émissions Françoise Dolto (1978) évoquait l'idée que les enfants devraient avoir un meuble, personnel, fermé à clé par un cadenas. Une mère lui écrit "Ne vaudrait-il pas mieux apprendre aux enfants à respecter le coin de l'autre tout en sachant justement que ce coin est accessible ?". Dolto répond : « C'est idéal. Mais les enfants s'envient entre eux. Il y a des enfants qui sont vraiment persécutés par des frères et soeurs. Ils pourront ainsi mettre à l'abri des choses précieuses, un coin cachette aussi vis à vis des grandes personnes, leurs petits trésors, leur journal.."

Il s'agit encore ici, mais à l'intérieur de la famille cette fois, de défendre un espace de liberté et de décision, de défendre la vie privée de l'enfant. Bien entendu, les stratégies d'expansion et de repli interagissent au même titre que la singularité et la conformité. Bien entendu aussi, les parents se donnent, ou non, la possibilité d'expansion ou de repli. Se donnent-ils le droit d'exister en dehors de leurs enfants ? Ont-ils des lieux d'accès réservé : leur chambre à coucher, leur bureau, un meuble à cadenas ?!

On voit clairement ici comment la question des droits de l'enfant et de l'adulte aboutit à celle de l'émergence d'espaces de libre-mouvement, de construction d'une "intérieurité", en situation d'inter-relation et d'inter-structuration entre l'adulte et l'enfant.

Le travail du nom et du prénom : filiation et individualisation

Mon identité prend sens à travers les marques que je porte, à travers ce qui porte ma marque. Elle se cristallise dans les traces de mes origines, l'histoire de mes stigmates, la légitimité et la puissance de mes référents. Le sentiment d'identité et la continuité de soi impliquent l'émergence d'une mémoire de soi, d'une gestion des marques et des traces du passé, en fonction des actions présentes et des projets d'avenir.

Mon corps est déjà marqué par mes origines : ma couleur de peau, ma stature. .mais aussi

mon accent, ma façon de parler ou de me comporter, de rêver ou de croire. Bien entendu tout ce que je suis devenu n'est pas inscrit dans mes origines, même si celles-ci me déterminent et m'orientent.

Parmi les traces, il y a ce que Levi-Strauss appelle les "marques d'identification reconnaissables" à partir desquelles la société nous situe. Par exemple la carte d'identité nationale limite notre "état civil" à nos nom et prénom, la date et lieu de notre naissance, notre domicile. Notre identité corporelle est réduite à notre visage (photographié) et. à notre taille ! La rubrique "signe particulier" est presque toujours vierge, sauf pour les porteurs de lunettes !

L'enfant est lui aussi, dès sa naissance, socialement "identifié", avant de pouvoir lui-même construire et gérer sa propre image.

Le nom patronymique assigne à l'enfant une place, une position, dans le jeu de la double filiation. Cette assignation sera d'abord verbale : être appelé par son nom, c'est être perçu, situé, convoqué : « Un tel, sortez du rang.. un pas en avant ! ». Le nom est appellation, c'est à dire présentation en public. Que l'on se souvienne de la scène où Charles Bovary, personnage de Flaubert, arrivant dans une nouvelle classe, est invité à se présenter et répond "Char..Bovary", provoquant hilarité et charivari ! Le nom est aussi épellation, c'est à dire décortication de soi. Celui qui doit épeler son nom se voit signifier la bizarrerie d'un nom imprononçable.

"Je n'ai pas un nom français. D'accord. Pas une raison pour m'esquinter, me mutiler. Il n'y a qu'à lire.. Il n'y a qu'à vérifier l'orthographe..Doubrovsky. Que dix lettres. Prière respecter. Quand on m'épelle à l'envers, ça me retourne. Quand on m'estropie, ça me blesse. Mon nom m'a assez coûté. M'en a fait baver. J'y tiens.. Nom à coucher dehors, on me charcute. On ampute à qui mieux mieux mes moignons" (Doubrovsky,1977).

Mais l'enfant est confronté à la nécessité d'assumer ce que sa filiation implique en terme social et culturel, dans un maillage entre l'histoire individuelle et l'histoire collective.

Dans son ouvrage *Fils*, Serge Doubrovsky montre la nécessité de *nouer les fil(s)* de sa propre trame pour construire une histoire et une visée personnelles. Mais rien ne se trame sans drame, et celui-ci est souvent associé aux *difficultés d'être fi(l)s* et de gérer sa filiation. Il évoque par exemple, en termes autobiographiques, la nécessité d'apprendre à assumer ses origines (juives) et son histoire, tout en refusant la stigmatisation qu'elle a pu

impliquer.

"Manque de peau, au gland (circoncision), manque de pot, au camp. Réchappé de justesse.. Les vieilles humiliations. Police. Bas le froc. Sous-vitaminé, sous-homme ... Décembre 41, fallu faire tamponner les cartes. Identité, à l'encre rouge. Commissariat. Haussement d'épaule. Un nom à coucher dehors. D'où je sors ? On m'a tatoué !.. Dans les chairs resté. La marque demeurera toujours. Ineffaçable. Un stigmat. L'étoile jaune. (Sauvé de Drancy en Nov.43, grâce à un agent venu les avertir). "Partez-vite".. Paletots sans étoiles enfilés, on a filé. Rats youtre, on dératise. Rafles, on ratisse.. "Interdit aux juifs et aux chiens".(op.cit.). On hérite d'un nom et de tout ce qui va avec.

On cherche ses origines lorsqu'on en manque Mais on peut avoir des difficultés à les assumer lorsqu'on les connaît.

Quoiqu'il en soit, le droit au nom est capital .Mais il ne suffit pas d'avoir un nom, il faut être et/ou devenir un nom. "Se faire un nom" implique une visibilisation sociale en termes de célébrité. Mais le processus lui, concerne tous les individus, au delà des caractéristiques légales et sociales : l'identité personnelle se construit, entre autres, par la mise en rapport d'un moi (corporel et psychique) et d'un nom : mot qui le définit. Mais « il ne suffit pas d'être un nom. Il faut être une présence", (Doubrovsky,op.cit.,p.355).

Mais le travail du nom est constamment articulé à celui du prénom. Comme l'indique Rémy Puyuelo (1989) avoir un prénom pour l'enfant implique l'accès à la singularité par la séparation. Le prénom est comme le nom privé, "notre seul nom propre". Avoir plusieurs prénoms permet le plus souvent de maintenir des liens entre les générations. Mais le prénom unique peut lui aussi ramener à filiation batarde ou interdite. On en jugera dans l'exemple littéraire de Thomas, héros de *L'oiseau des origines*, (Max Ga11o, 1974)

Thomas ne connaît pas l'histoire de sa naissance. Il vit avec son père (malade, considéré comme fou par les gens du dehors, qui lit et écrit toujours, mais ne parle jamais), sa tante et sa soeur. Il ne sait pas qui est sa mère, et la croit morte. Mais un jour, il lit le journal écrit par son père (Le Grand Lecteur). Le nom d'Eva reparaît souvent dans le texte. Il se persuade qu'il s'agit de sa mère, et cherche à lever le voile sur le secret de sa naissance,

pour se libérer de ses angoisses, de son asthme et de ses allergies (qu'il personnalise sous les traits d'un "oiseau des origines" ou comme "forces qui nous déchirent comme des becs acérés").

Comme son père, Thomas décide que plus tard il écrira. Ne pouvant tirer aucune information de celles qu'il appelle "les gardiennes hypocrites du secret", il va devoir trouver seul le chemin de la vérité. Il vit difficilement la crise de sa propre identité. Sa solitude le rend muet (comme son père), et comme lui il se pose une seule question "Homme, qui es-tu ?".

La quête des origines aboutit à une révélation qu'il n'attendait pas. Certes Eva est sa mère, mais le "Grand lecteur" n'est pas son père. Pendant qu'il était prisonnier de guerre, Eva a conçu Thomas, fils d'un autre homme, lui aussi prénommé Thomas. Le prénom devient ainsi la marque de la paternité cachée.

Emmanuelle, soeur de Thomas, meurt avant de pouvoir lui raconter la fin d'Eva. Mais, mère célibataire, elle lui laisse son fils, de père inconnu, également prénommé Thomas. Ainsi, des fils cachés se nouent, ou se dénouent, grâce à la mystérieuse filiation des Thomas.

Nom, prénom(s), surnoms et diminutifs organisent et orientent les modalités de communication, les liens, les mises en scènes publiques (protocolaires et spectaculaires) ou privées (spéculaires, fusionnelles ou distanciées). En se faisant un "nom-prénom", l'enfant ou l'adolescent, peut se "dégager du refoulé familial, de cette partie dangereuse qui ferait que sa vie, dans une répétition au semblable, ne serait que destin" (R.Puyuelo,*op.cit.*), et construire un itinéraire, insécurisant mais spécifique et exaltant.

Le prix de la révélation

Étymologiquement, le terme de "révélation", souvent utilisé, implique l'idée que ce qui est à révéler a été préalablement caché sous un voile. La révélation est donc le dévoilement d'un secret. Mais pourquoi ce secret ? Deux raisons sont souvent invoquées pour le justifier : les adultes cachent la vérité parce qu'elle provoquerait le scandale, donnerait d'eux, ou de la famille, une image dépréciée. Ou bien on veut protéger l'enfant, lui éviter la souffrance que la révélation pourrait provoquer.

Il ne faudrait pas croire qu'une révélation est sans effet sur la personne concernée (enfant ou adulte).

Prenons l'exemple de Myriam (Pi-Sunyer, 1987) une adolescente de 15 ans, d'origine tsigane. Elle a été élevée par sa grand-mère, qui lui a laissé croire, ainsi que toute la famille, qu'elle était sa mère. Son oncle Didier et sa vraie mère (Carmen) passaient pour être son frère et sa soeur. C'est son oncle Didier qui va lui apprendre la vérité, dans les circonstances suivantes :

"Un jour je discutais avec mon frère (oncle) Didier. On se disputait, il m'a tapée et il m'a dit : "Va voir ta mère.. ta mère c'est Carmen !". Tout de suite j'ai compris que c'était vrai. Je suis partie chez une copine et j'y suis restée une semaine. J'avais treize ans. Jusque là j'étais sage. Mais à partir de ce moment tout à changé. J'ai fait ma première fugue. . je voulais me tuer.. Carmen, c'était ma soeur préférée... j'ai su tout de suite que c'était vrai, même, si j'avais jamais pensé, pas du tout, qu'elle était ma mère.

Je suis devenue méchante, je me battais avec n'importe qui. J'ai changé complètement. J'étais dans les premiers en classe. J'ai complètement coulé.. Je voulais partir... Carmen est une garce. Elle est méchante. Elle m'a jamais voulu et si ma grand mère ne m'aurait pas pris, elle m'aurait donnée".

Carmen avait 15 ans lorsqu'elle attendait Myriam. Or, à 15 ans, Myriam est enceinte, à son tour. Elle donne naissance à Anthony. Carmen lui propose d'élever l'enfant. La mise en scène à répétition est en place. Mais Myriam refusera. Elle va aller vivre, malgré les conseils des éducateurs, chez sa grand-mère qu'elle continue à considérer comme sa mère. Elle veut d'ailleurs continuer à l'appeler ainsi.

La révélation provoque en fait le constat d'un manque et l'instauration d'un nouveau mystère. Si son grand-père n'est pas son père, qui donc est son père ?

Prenons un autre exemple, littéraire cette fois. Dans *"Tous les chemins mènent à soi"* de Jacques Lanzmann (1979), le héros André Floch est convaincu, à la suite de multiples hasards et coïncidences, que ses parents, récemment décédés, n'étaient qu'adoptifs, et qu'il est, en réalité, Samuel Bronstein, dont les parents, juifs, sont morts en déportation. "Est-il possible que je sois retourné de moi-même à mes sources par le seul fait du hasard ? (Il achète la maison où ont vécu les Bronstein, pas loin de la maternité où lui-même et Samuel Bronstein sont nés). Est-il possible que je sois, moi, André Floch, le propre fils des Bronstein ? Est-il possible d'être juif sans le savoir ?". Il serait de "type' juif, il

ressemblerait à Simon Bronstein, père de Samuel, il serait circoncis. Mais sur ce point le médecin juif qui examine son incision, reste indécis et circonspect. Il ne tranche pas entre l'hypothèse de la circoncision chirurgicale (suite à un phimosis) et la circoncision rituelle. Il le met en garde contre les effets de la révélation : "Apprendre qu'on est juif à 36 ans, ça peut faire mal, monsieur, ça peut même faire très mal. Le cancer est parfois curable; une telle révélation pourrait ne pas l'être", (op.cit.p.124). Le héros se met alors à « fouiller l'Histoire en général pour (s)'y retrouver dans la (sienne) ». Lorsque sa conviction est faite, il ne sait plus à quelle identité se vouer, « ne me sentant pas prêt, pas prêt du tout à assumer une autre identité ».. « je venais tout simplement de basculer d'un peuple à l'autre ».

Il en est affectivement déstabilisé. « Ma gorge s'ouvrit d'un seul coup et les larmes suivirent inondant ma raison. Je craquais, c'était indéniable, et de partout, m'échappant de moi-même, sans savoir si j'allais me retrouver, sans savoir si j'aurais la force d'accepter l'autre".

A vrai dire il doutait depuis longtemps, "Je m'étais mis à poursuivre une certitude que je ruminais depuis l'enfance et même à la dépasser. J'avais toujours eu la conviction que ma mère n'était pas ma mère malgré la tendresse dont elle m'avait entouré".. "A force de fabriquer des différences et des dissemblances, à force de refuser que mon visage fasse partie de leur paysage, j'avais réussi à me persuader que mes parent. avaient eux-mêmes cassé le miroir familial, de sorte qu'on ne pouvait plus dès lors s'y refléter".

Il traque la vérité, qui ne sera pas celle qu'il attendait et redoutait à la fois. Il est bien André Floch, et il aura l'occasion de rencontrer le vrai Samuel, son "frère de parcours", son "jumeau de l'imaginaire". Il rejoint Juliette, sa cousine qui l'aime et voulait lui appartenir, mais qui, réactionnaire et raciste, n'aurait pu l'accepter juif. Ce fut "une ivresse de tous les instants, un besoin de m'étourdir, une façon d'assassiner à jamais l'autre et d'éviter qu'il ne se réveille au cas ait il sommeillerait encore en moi.. J'eus le sentiment que l'autre était bien mort, tombé sous les coups de la vérité et de la logique conjuguées".

Dans l'exemple réel de Myriam et celui, littéraire, d'André Floch, la révélation (vraie ou fausse) sur les origines intervient tardivement et provoque une crise d'identité.

Si on la connaît, doit-on dire la vérité à l'enfant très tôt, pour lui éviter des troubles graves

plus tard ? Je pense, avec Françoise Dolto, que la vérité ne devrait jamais être cachée. Les enfants très jeunes ont besoin de savoir, mais il faut attendre leurs questions. "Aussitôt que l'enfant pose la question, il faut lui répondre par le vrai. Il en va de sa confiance en lui et en ses parents... Chaque fois cette vérité sera progressivement dite avec des mots qui deviennent de plus en plus conscients pour l'enfant" (Dolto,1977).

Mais il importe de préciser immédiatement que ce que l'on dit à l'enfant prend un sens différent selon le contexte de la relation que l'on établit avec lui. La parole sur les origines ne peut faire l'économie du caractère émotionnel et érotique de ces mêmes origines.

La mise en scène des origines et ses troubles

Informé l'enfant sur les origines, ce n'est pas seulement connaître son père et sa mère, c'est aussi lui expliquer comment sont constitués l'homme et la femme, comment il a été lui-même conçu et comment il est né.

On sait combien les psychanalystes attachent d'importance au rôle de la "scène primitive ou originaire" dans l'organisation de l'imaginaire sexuel de l'enfant. L'enfant essaierait de se représenter mentalement le moment où il a été conçu. Mais cela implique d'avoir une image du coït entre les parents, et explique le désir voyeuriste de surprendre les parents au cours de leurs ébats sexuels. Or, « assister aux rapports sexuels de ses parents serait traumatisant, car la génitalité d'un être humain se construit dans la pudeur, le respect d'autrui et la chasteté des adultes à l'égard des enfants... Pas de travaux pratiques incestueux avec la complicité des parents. C'est traumatisant " (Dolto,1977, p.82).

En voici un exemple significatif extrait d'une histoire de vie présentée par Abdelhak Serhane (1989). Saïda, marocaine vivant dans son pays, est âgée de 25 ans, elle est l'aînée d'une famille modeste comptant quatre enfants. Elle raconte ses difficultés avec son père, qui ne peut se consoler de n'avoir pas eu un garçon comme premier né, et qui fait payer sa frustration à Saïda. "J'ai grandi sous son regard haineux". Elle raconte : "Toute jeune déjà, je devinais les ébats amoureux de mes parents. Nous vivions dans une seule chambre et mon lit était perpendiculaire au leur. Pour moi, l'acte sexuel était toujours un acte d'agression. Souvent, il m'arrivait de voir clairement le corps du père sur ma mère et j'avais l'impression qu'il voulait l'étouffer. Je ne comprenais pas à l'époque ce qu'ils

faisaient et j'étais étonnée le lendemain quand je voyais que ma mère était encore en vie. Ensuite j'ai commencé à croire que c'était un jeu dont ils étaient seuls à connaître les règles. Je me disais "Papa et maman jouent". C'était innocent. Mais je n'osais pas poser de questions. C'était impensable. Avant, tout se passait dans le calme, à l'exception de quelques râles. Un jour, j'ai entendu mon père injuriant ma mère. J'allais comprendre par la suite que ma mère ne voulait plus jouer à ce jeu quand le père le désirait. Le jeu devenait un vrai drame pour moi. Je détestais la nuit. Chaque nuit, le père injurait ma mère, la battait parfois et la menaçait de s'en aller ou de prendre une autre femme. Je n'étais soulagée que lorsque le jour pointait. Souvent, pour fuir le scandale, j'ai dû prendre ma couverture pour aller dormir chez les voisins".

Sans information, sans parole sécurisante et éclairante, l'enfant est forcé d'interpréter au jour le jour (ou plutôt de nuit en nuit !), dans l'angoisse, dans l'indicible et l'implicite.

Dans le cas de Dominique présenté par Dolto (1971), on suppose que la vision du coït parental peut provoquer des troubles ultérieurs. Dominique, adolescent, a "la phobie d'être entendu et d'entendre, d'être regardé et de voir, d'être pris et mordu. Ces phobies sont sans doute en relation avec la scène primitive entrevue et covécue. Il a couché dans son berceau dans la chambre des parents jusqu'à deux ans et demi". Mais c'est la naissance de sa soeur Sylvie qui provoque la crise (phobies de mouvements, de rangement...). La jalousie provoque un conflit d'identité. Il n'est plus le préféré, le protégé. Il s'identifie alors au nourrisson : ne parlant pas, ne se nourrissant plus, incontinent.

Les comportements actuels de ses parents : père toujours absent et mère qui a besoin de dormir avec ses enfants "qui lui tiennent chaud" (fétiches calorifères en somme !) ont renforcé les troubles anciens liés à la naissance de Sylvie. Dominique, dans ces conditions, ne peut intérioriser l'interdit de l'inceste.

"L'élucidation des conditions de la naissance et la prise de distance par rapport aux parents, dans l'imaginaire comme dans la réalité peuvent demander beaucoup de temps. C'est souvent à l'adolescence ou à l'âge adulte que certains secrets, que certains troubles se dénouent". C'est l'adulte qui crée le secret pour sa propre sécurité ou au nom d'une pseudo-fragilité de l'enfant. "Il faut délivrer la vérité à l'enfant : le sens de sa vie s'y enracine", et ce avant l'âge scolaire. "L'absence d'explication sur les origines entrave toujours, tôt ou tard, l'intelligence du langage, la vie affective et la vie sociale".

Pour avancer, Dominique devra retrouver le sens de ses conduites régressives, redorer son nom par l'appropriation de l'interdit incestueux. Cela lui permettra de renoncer aux visées infantiles imaginaires et de structurer de nouveaux rapports avec l'ensemble des membres de la famille. Si le dégagement devient complet, l'enfant peut focaliser sur d'autres son désir, avec le sentiment de liberté, vers le succès, l'accomplissement dans le plaisir d'atteindre un but, de mener une existence consciente et autonome, sans trop de tension défensive.

Identifications et dédoublements

L'histoire de l'identité personnelle est comme la double hélice, tressant ensemble deux spirales

- celle des identifications et des filiations à dénouer : les fils à désigner, à assigner, à introniser, à libérer ;
- et celle des itinéraires, des fils à nouer pour construire un devenir, plus ou moins unifié, en rapport avec autrui.

En un mot donc, continuité de la filiation identitaire et unité du tissage du moi ,dans leur rapport avec les projets et les idéalizations. Par exemple Serge Doubrovsky s'identifie à sa mère et pourtant s'y refuse et voudrait acquérir son autonomie

"Dedans on est fait pareil .Enveloppes sont différentes. Noyaux identiques... On est un-en-deux. Deux corps, un coeur. Le même être. En double. L'original. Le papier carbone. Original, c'est elle, l'origine. Peux pas être moi si je passe pas par elle. Mon image se réfracte en elle, se réverbère. Je m'agrandis au centuple, je suis géant.. mais je veux être le contraire d'elle. Je me sacrifierai jamais à personne.. Je serai libre. Qui va à la chasse perd sa place. Je suis résolu à m'en faire une.. » .. mais quête d'une identité toujours dérobée d'un moi toujours déporté.

Mais Julien-Serge Doubrovsky vit un constant écartèlement interne qui se trouve symbolisé par le conflit de ses deux prénoms : "J'étais Julien.. je m'appelle Serge. Julien pour la famille, Serge prénom de plume. Julien/Serge, mauvais ménage..Julien/Serge, j'ai trinqué. Ils m'en ont fait baver. Chien et chat, dans la même peau. Cousus ensemble. Les séparer, impossible. J'étouffe toujours entre les deux. Entre moi et moi, même si je mets l'Amérique entre, pas une fissure. Peux pas glisser entre moi et un interstice.. Je suis

traversé de courants contraires.. (je) ne prends que des indécisions. Je pense donc je fuis.. Mais ne crèverai par comme ça. Je veux laisser des traces, qu'on suive ma piste, même si on refuse ma voie.

Si on est un, on se mutile. Etre multiple, on se disperse. Pour être entier, faut vouloir être ce qui vous manque, en même temps que ce qu'on est. Quand on mène une vie double. Pendant qu'on a une moitié, on n'a pas l'autre. On en est privé" (1977).

Comment mieux exprimer le processus général de l'identification impliquant simultanément identification et opposition à autrui, en même temps qu'effort de continuité, d'unité et de positivité de soi, sans arrêt contredit par l'indécision et la division interne ! Ce processus est précoce et trouve son mouvement dans l'entrelacement des origines et du devenir, constamment actualisé dans l'acte présent.

Les statuts et les droits de l'enfant doivent faciliter cette histoire de l'identification. Mais cela ne signifie nullement que celle-ci s'arrête à un quelconque moment de la vie. Le sujet peut, à toutes les époques de sa vie, se délester de stratégies infantiles au profit d'autres mieux en rapport avec l'autonomie et la mise en *oeuvres* des potentialités et avec la norme d'internalité (responsabilité, discernement) impliquée dans le droit.

Bibliographie

Badinter, E. (1986) *L'un est l'autre . Des relations entre hommes et femmes*. Paris, éd. O. Jacob.

Bem, S. (1974) The measurement of psychological androgyny. *J. of Consulting and clinical psychology*, 42,155-162

Castoriadis, C. (1986) L'état du sujet aujourd'hui. *Topiques*, Paris, Epi, 38, 7-39

Dolto, F. (1971) *Le cas Dominique*, Paris, Seuil

Dolto, F. (1977) *Lorsque l'enfant paraît*, Tome I, Paris, Seuil

Dolto, F. (1978) *Lorsque l'enfant paraît*, Tome II, Paris, Seuil

Doubrovski, S. (1977) *Fils*, Paris, ed.Galilée.

Gallo, M. (1974) *L'oiseau des origines*, Paris, Laffont

Hurtig, M.C. et Pichevin, M.F. (1986) *La différence des sexes. Questions de psychologie*, Paris, Tierce Sciences.

Lanzman, J. (1979) *Tous les chemins mènent à soi*, Paris, Laffont

Lorenzi-Cioldi, F. (1988) *Individus dominants et groupes dominés. Images masculines et féminines*. Presses Univ. de Grenoble.

Pi-Sunyer, M.T. (1987) *Pertes et retrouvailles : la grossesse comme expression du désir chez la femme en situation de crise*. Thèse de Doctorat. Université de Toulouse - Le - Mirail.

Puyuelo, R. (1989) Le travail du dans *L'aventure de naître*, Albi, Le Léopard, 196-209

Serhane, A. (1989) *Conflits d'identité et vécu sexuel des jeunes marocains issus du milieu traditionnel*. Thèse d'Etat, Université de Toulouse Le Mirail.

Tap, P. (1985) *Masculin et féminin chez l'enfant*, Toulouse, Privat-Edissem

Tap, P. (1988) *La société Pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Paris, Dunod.